



VILLE DE WALCOURT

Téléphone : 071/61.06.10

Téléfax : 071/61.06.11

Aux notaires et agences immobilières de l'entité
de Walcourt

Objet : Laneffe – Parc résidentiel du Bois de Thy à Laneffe – Projet de reconversion du site en zone d'habitat vert.

N/réf. : 1.778.54 – Plan Habitat Permanent – Zone habitat vert.

Agent traitant : A. DANNEVOYE – 071/610.617 – audrey.dannevoye@walcourt.be

Madame, Monsieur,

Dernièrement, la Ville s'est engagée dans une procédure de reconversion du parc résidentiel du Bois de Thy à Laneffe, en zone d'habitat vert (Décret du 16/11/2017 modifiant les articles D.II.23, D.II.64, D.VI.17, D.VI.49 et D.VII.1 du Code du Développement territorial et visant à y insérer un article D.II.25 bis).

L'objectif de ce projet de reconversion en zone « alternative » (entre la zone de loisirs et la zone d'habitat) est, non seulement d'améliorer la qualité de vie et d'habitat des personnes installées sur le site mais aussi de passer d'une situation « tolérée » à une situation « reconnue ». Le délai initial de 5 ans pour aboutir à la reconversion est reconduit de 5 ans. La Ville est en attente d'une proposition retravaillée de l'auteur de projet désigné.

Dans ce cadre, l'ensemble des propriétaires et des habitants ont déjà reçu une première information générale sur ce projet, sous forme de flyer, que vous trouverez en annexe de la présente.

Par ailleurs, nos services (Habitat Permanent et Cadre de Vie) sont parfois sollicités par des personnes qui souhaiteraient s'installer au Bois de Thy dans le but d'obtenir plus de renseignements sur la situation du parc (prescriptions urbanistiques, ...). Peut-être, vous aussi, êtes amenés à rencontrer de futurs acquéreurs/vendeurs. D'où la raison de ce courrier d'information. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution du dossier.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information supplémentaire :

- Service Cadre de Vie - 071 610 615 - urbanisme@walcourt.be

- Cellule Plan Habitat Permanent - 071 610 617 - planhp@walcourt.be

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Par le Collège,

Le Directeur Général,

C. GOBLET



La Bourgmestre,

Ch. POULIN